

ERICKA BAREIGTS MINISTRE DES OUTRE-MER

AXELLE LEMAIRE SECRETAIRE D'ETAT CHARGEE DU NUMERIQUE ET DE L'INNOVATION AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Paris, le 13 octobre 2016 N°131

Lancement du très haut débit mobile (4G) Outre-Mer

L'accès au très haut débit mobile (4G) pour l'ensemble de nos concitoyens, dans l'Hexagone comme en Outre-mer est une priorité du Gouvernement. Outre-mer, les fréquences nécessaires au déploiement de ces nouveaux réseaux 4G n'avaient pas encore été attribuées.

Le Gouvernement a donc initié, le 2 février 2016, avec l'Autorité de Régulation des Communications Electronique et des Postes (ARCEP), la procédure d'appels à candidatures préalable à l'attribution de ces fréquences en Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion, Mayotte, Saint Martin et Saint Barthélemy. L'ARCEP publie aujourd'hui les résultats de cette procédure.

Ericka BAREIGTS, ministre des Outre-mer et Axelle LEMAIRE, secrétaire d'Etat chargée du Numérique et de l'Innovation, se réjouissent du travail réalisé et des résultats obtenus qui respectent les priorités politiques établies par le Gouvernement.

En effet, cette procédure va donner la possibilité aux opérateurs de lancer commercialement le très haut débit mobile à partir du 1^{er} décembre 2016 sur l'ensemble des territoires concernés, donnant ainsi aux particuliers comme aux entreprises Outre-mer un accès aux nouveaux services et au confort d'utilisation permis par le très haut débit mobile (4G).

Par ailleurs, l'attribution de ces nouvelles fréquences va donner lieu à l'entrée de nouveaux opérateurs mobiles Outre-mer: Free Mobile en Martinique, en Guadeloupe, en Guyane et à Saint Barthélemy et Saint Martin ou ZEOP Mobile à La Réunion. Ces nouveaux acteurs stimuleront la concurrence, au bénéfice des consommateurs ultra-marins et du développement de services innovants.





Pour Ericka BAREIGTS, « le très haut débit mobile répond à une attente forte et légitime des territoires d'Outre-mer pour renforcer leur attractivité. L'arrivée de nouveaux opérateurs rendra ces services essentiels plus abordables pour les Ultramarins. L'entrée d'opérateurs locaux constitue aussi une reconnaissance de la qualité de leur offre. Nous serons vigilants à ce que ceux-ci puissent déployer leurs réseaux dans de bonnes conditions ».

Axelle LEMAIRE souligne qu' « avec ces nouvelles fréquences, nous achevons de donner les moyens, à l'ensemble de la population de notre pays, d'accéder au très haut débit mobile. En ayant mis l'accent sur l'aménagement du territoire et le caractère abordable des offres, nous nous assurons aussi que ce développement profite au plus grand nombre ».

Contacts presse:

Cabinet d'Ericka BAREIGTS: 01 53 69 26 74 mompresse@outre-mer.gouv.fr

Cabinet d'Axelle LEMAIRE: 01 53 18 44 50 sec.senum-presse@cabinets.finances.gouv.fr

